

À la Clairefontaine, m'en allant promener, au départ de Claudon

Une randonnée proposée par Christophe Mathis



Randonnée n°4652456

Un belle boucle facile entre eaux et forêt, sentier large, traversée de plusieurs hameaux dont celui de la Clairefontaine.

Attention pas de baignade possible à Clairefontaine, continuer 1 km de plus pour le faire dans la Saône plus bas qui prend sa source à quelques kilomètres seulement.

Durée :	7h35	Difficulté :	Difficile
Distance :	23.75km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	278m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	269m		
Point haut :	451m	Commune :	Claudon (88410)
Point bas :	289m		

Description

Se garer au parking du camping de la Clairière du Verbamont.

(D/A) Descendre sur la route goudronnée et tourner à gauche sur le chemin en cailloux puis continuer jusqu'à la fin du chemin. Poursuivre sur le sentier en terre et descendre vers la vallée, jusqu'à la croisée d'un autre sentier au niveau de l'étang de la Forge Neuve.

(1) Prendre à gauche, suivre le fléchage Blanc et descendre le petit escalier. Traverser les ponts enjambant l'Ourche pour arriver sur la route goudronnée. La prendre à droite en direction de Forge Neuve, atteindre un transformateur téléphonique, passer la barrière et suivre le chemin en terre en fond de vallon. Laisser à gauche la statue de Notre-Dame du Doux Nid, poursuivre et passer le Ruisseau de la Houdrie.

(2) Continuer sur le chemin en pierre et remonter en longeant la rivière avec de nombreuses cascades d'eau en contrebas. Longer une petite grotte avec une statue d'une vierge dans une cavité à droite. Continuer pour ensuite sortir de la forêt et longer le champ. Laisser à droite la ruine de la Ferme de la Houdrie et prolonger pour atteindre la route D164. La prendre sur quelques mètres à gauche, traverser le ruisseau de la Houdrie et trouver tout de suite à droite un carrefour de sentier.

(3) Sauter à droite le fossé en face de la borne kilométrique 66, continuer tout droit sur cette tranchée jusqu'au carrefour du GR®7. Le prendre à droite et le conserver jusqu'au carrefour situé au niveau de l'Étang des Brocs. Le quitter à ce carrefour et prolonger en face pour atteindre à nouveau la D164. *Présence ici d'une table de pique-nique.*

(4) S'engager à gauche dans la Tranchée de la Fléchière jusqu'au carrefour à quatre directions perpendiculaires.

(5) Prendre à gauche la Route Forestière de Clairfontaine. Sortir du bois puis traverser le hameau de Clairfontaine. Rejoindre sous la ligne HT l'orée du bois au niveau d'une barrière.

(6) Obliquer à droite dans la piste, rejoindre rapidement le GR®7 et prolonger pour atteindre une nouvelle barrière.

(7) Prendre à gauche, descendre jusqu'à la Saône et arriver en contrebas du hameau de la Bataille.

(8) Tourner à droite et longer la Saône. Traverser les ruines d'un ancien

Points de passages

D/A Parking du camping la Clairière du Verbamont - Arboretum de la Hutte Verbamont

N 48.043722° / E 6.079778° - alt. 348m - km 0

1 Carrefour Forge Neuve - Ourche (rivière)
N 48.049345° / E 6.07319° - alt. 302m - km 1.09

2 Chemin en pierre
N 48.059027° / E 6.081333° - alt. 314m - km 2.67

3 D164 borne 66
N 48.067577° / E 6.082133° - alt. 347m - km 3.78

4 D164 Tranchée Fléchière
N 48.061526° / E 6.104062° - alt. 368m - km 6.65

5 RF de Clairfontaine
N 48.066387° / E 6.126421° - alt. 372m - km 8.45

6 Carrefour orée de la forêt
N 48.075649° / E 6.127623° - alt. 346m - km 9.56

7 Intersection arbre balisé Triangle Rouge
N 48.079606° / E 6.135348° - alt. 344m - km 10.29

8 - Saône (rivière)
N 48.080983° / E 6.132365° - alt. 318m - km 10.61

9 Pont de la - Saône (rivière)
N 48.081083° / E 6.160367° - alt. 348m - km 12.88

10 Carrefour Tranchée des Truites
N 48.070574° / E 6.154917° - alt. 412m - km 14.63

11 Route des Carrières
N 48.059331° / E 6.14054° - alt. 428m - km 16.32

12 D164 Hennezel
N 48.054398° / E 6.123803° - alt. 401m - km 17.68

13 Carrefour de la Grange Bresson
N 48.047283° / E 6.126936° - alt. 417m - km 18.51

14 Clairey
N 48.03859° / E 6.115735° - alt. 403m - km 19.89

15 Tranchée Bisval

village de verriers et poursuivre sur le GR® pour atteindre le pont au niveau du confluent de la Saône et du Ruisseau des Bocards.

(9) Suivre à droite le chemin de pierre balisé Orange VTT. Par une légère montée accéder au carrefour de la Tranchée des Truites.

(10) Ignorer à droite cette tranchée et poursuivre en face, sur une portion rectiligne obliquant ensuite à gauche. Rejoindre alors le carrefour de la Tranchée des Carrières.

(11) La prendre à droite et par également un trajet rectiligne rejoindre le carrefour de la D164 à l'entrée du village de Hennezel.

(12) Prendre à 90° à gauche la route en face, passer devant le relais de téléphonie mobile et continuer sur la route goudronnée pour arriver au carrefour du hameau de la Grange Bresson.

(13) Quitter la route pour longer les étangs à main gauche et notamment celui de la Scie. Rejoindre la Tranchée de Clairey. S'y engager à gauche et parvenir au carrefour des routes menant à ce hameau.

(14) Laisser Clairey à droite pour partir en face, traverser le Ruisseau de Brisseverre et rentrer à nouveau en forêt pour parvenir au carrefour à quatre directions du Cul des Champs.

(15) Prendre à droite sur la tranchée Bisval sur un chemin. Sortir de la forêt, traverser le hameau de la Frison puis longer une grande ferme. Prolonger en longeant le parc pour atteindre à nouveau la forêt et la Route Forestière Jean Gaspard.

(16) Poursuivre en prenant cette route, descendre jusqu'à la route gravillonnée, retrouver alors un nouveau carrefour. Partir à droite pour rejoindre le parking de la Clairière du Verbamont (D/A).

N 48.031186° / E 6.107667° - alt. 451m - km 21.02

16 RF Jean Gaspard

N 48.037212° / E 6.089557° - alt. 379m - km 22.57

D/A Parking du camping la Clairière du verbamont - Arboretum de la Hutte Verbamont

N 48.043726° / E 6.079772° - alt. 348m - km 23.75

Informations pratiques

Abri de chasse de la Clairefontaine,
Boulangerie d'Hennezel non loin du parcours.

A proximité

(D/A) [Camping la Clairière du Verbamont](#).

Désolé, pas de point de baignade à la Clairefontaine.

Possibilité de visite du musée de Clairey, les après-midi de Pâques à la Toussaint.

Panneau d'explication le long de la rivière Saône, votre parcours passe à 2 km de la Source de la Saône.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-a-la-clairefontaine-m-en-allant-promener/>

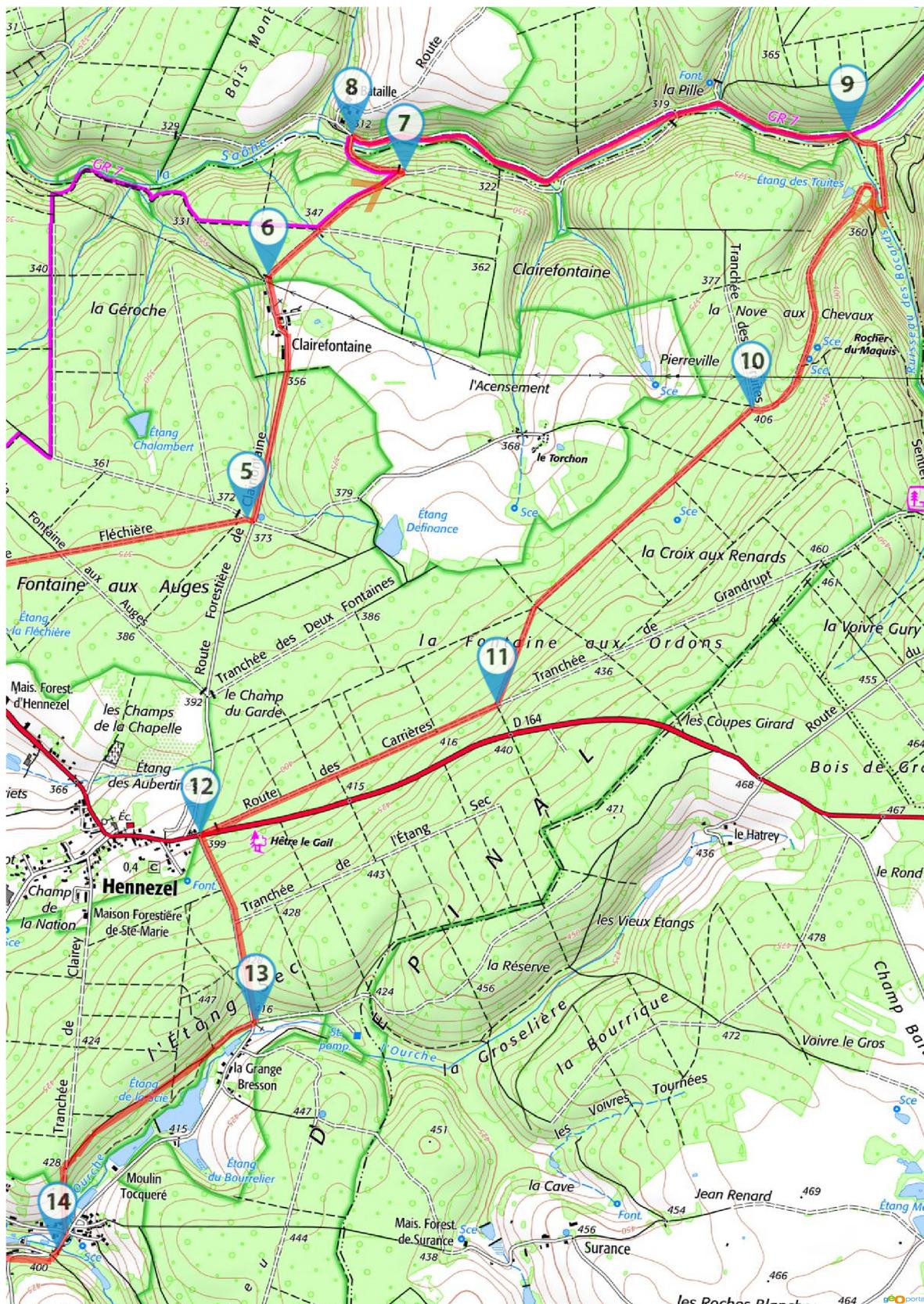
Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2021 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



↑ N 1km
©2021 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.